



Chaudronnerie

Formation mise en œuvre à l'initiative de l'Union des Industries UI 42

Contacts

Laurent MARI
06 23 05 66 91
lmari@citedesentreprises.org

CAP

R.C.I. (Réalisation en Chaudronnerie Industrielle)

en alternance sous contrat d'apprentissage



Objectif de la formation

Former un opérateur de fabrication capable d'intervenir dans les activités de production dans les domaines de la chaudronnerie, tuyauterie, tôlerie, dans les activités de montage et d'installation sur chantier client. Savoir :

- Lire et interpréter un schéma ou un plan d'exécution d'ouvrage simple,
- Identifier les matières et fournitures courantes,
- Préparer une phase de travail, la réaliser et contrôler les résultats,
- Exécuter correctement un pointage de soudage en position,
- Exécuter certains types de soudage,
- Organiser son poste de travail et préparer les matériels et outillages d'une fabrication définie,
- Maîtriser des machines conventionnelles, numériques et les matériels correspondants,
- Réaliser les montages simples utiles à la fabrication.



Activités confiées en entreprise

L'acquisition continue des connaissances et des compétences se confirme par les missions progressives confiées au jeune en entreprise tout au long de son cursus.

Dans le secteur de la réalisation en atelier et sur chantier les activités consistent :

- A partir de plans, à réaliser des ensembles chaudronnés plus ou moins complexes,
- A participer au montage, à la construction de structures complètes pour le client.



Contenu de la formation

Formation générale :

Mathématiques et Sciences Physiques
Français et communication - Anglais
Histoire-Géographie
Education physique et sportive
Vie sociale et professionnelle

Formation technique et professionnelle :

Construction et Dessin technique
Technologie
Analyse de la fabrication
Traçage
Réalizations en atelier (débit, mise en forme par pliage ou cintrage, soudage, pointage)



Entreprises ou Services concernés

Le champ d'activité de l'opérateur en Réalisation Chaudronnerie Industrielle couvre les domaines de la chaudronnerie, de la tôlerie et de la tuyauterie industrielle.

Les entreprises accueillent les jeunes dans les services de production, en atelier de fabrication interne et/ou sur sites externes, pour le montage, l'installation et la mise en service.

- Entreprises (PMI-PME) principalement dans les domaines de la chaudronnerie, de la tôlerie, de la tuyauterie industrielle et du mécano-soudage, de la construction métallique, de la menuiserie métallique...
- Donneurs d'ordres ou sous-traitants d'ouvrages.

Conditions d'admission et statut

Etre âgé de moins de 26 ans et de plus de 15 ans

Etre issu d'une classe de 3^{ème}

Etre admis,

✎ Après examen favorable sur dossier et entretien de motivation.

✎ Après validation et accord de l'entreprise d'accueil (Contrat d'apprentissage)

Salarié sous contrat d'apprentissage, rémunéré en pourcentage du SMIC, en fonction de son âge et de la durée de la formation.

L'entreprise désigne un maître d'apprentissage habilité ayant l'expérience du métier préparé par l'apprenti(e). Il suit l'évolution du jeune en liaison avec le CFAI de l'IFAI.

Fonctions et emplois à terme

TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE ET TUYAUTERIE

L'expérience acquise en apprentissage permet en début de carrière professionnelle d'être efficace assez rapidement dans la préparation et la réalisation d'ouvrages simples. Il reste à découvrir progressivement l'ensemble des procédés et des moyens de fabrication pour devenir un véritable professionnel, autonome et responsable.

Il peut éventuellement progresser dans la filière des techniciens en intégrant une 1^{ère} professionnelle du BAC Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI).

Missions du CFAI

L'IFAI Rhône-Alpes fait partie du réseau des 56 Centres de Formation d'Apprentis de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie.

L'IFAI a pour vocation principale de répondre aux besoins des entreprises de sa branche professionnelle et de favoriser le bon déroulement du contrat d'un point de vue administratif, pédagogique, juridique et financier.

Le CFAI gère 1080 apprentis sur 40 Unités de Formation par l'Apprentissage et délègue les enseignements pédagogiques à 29 partenaires, Lycées et Universités.

Organisation de l'alternance



Lieu de la formation :

LPP Le Marais Sainte-Thérèse
48 BOULEVARD THIERS
42000 SAINT-ETIENNE

Début de la formation : septembre

Durée : 2 ans, soit 1 500 heures de formation en centre (750H/an).

Alternance : 7 jours / 7 jours

Accompagnement des jeunes et des entreprises

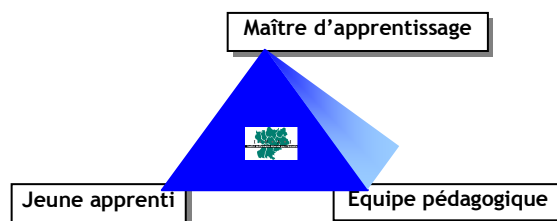
Le groupe composé de 12 à 15 apprenants est au cœur du dispositif de formation.

L'IFAI anime et organise,

Quatre rencontres de travail regroupent les entreprises, les jeunes et l'équipe pédagogique, sur un rythme de début de semestre, et permettent aux jeunes et à leurs maîtres d'apprentissage :

**l'Accueil - l'Intégration
la communication
d'être Formés et Informés
de Suivre et d'Evaluer**

☞ les activités et les objectifs...



☞ Les bonnes actions,
au bon moment,
avec tous les acteurs